



ACTUALISATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Synthèse

Version du 26/06/2018

SOMMAIRE

Rappel:objectifduprocessusd'actualisationdu Projet de Territoire	3
Rappel de la méthode	3
Projet de Territoire Alès Agglomération :	3
INNOVATION—AUDACE—IMAGE	4
<i>DÉVELOPPEMENT DURABLE DUTERRITOIRE</i>	4
Structuration synthétique du projet de territoire.....	5
Axe 1 : Favoriser l'emploi et les activités économiques.....	6
Axe 2 : Améliorer la qualité de vie	8
Axe 3 : Développer les solidarités territoriales et sociétales.....	10

Rappel : objectif du processus d'actualisation du Projet de Territoire

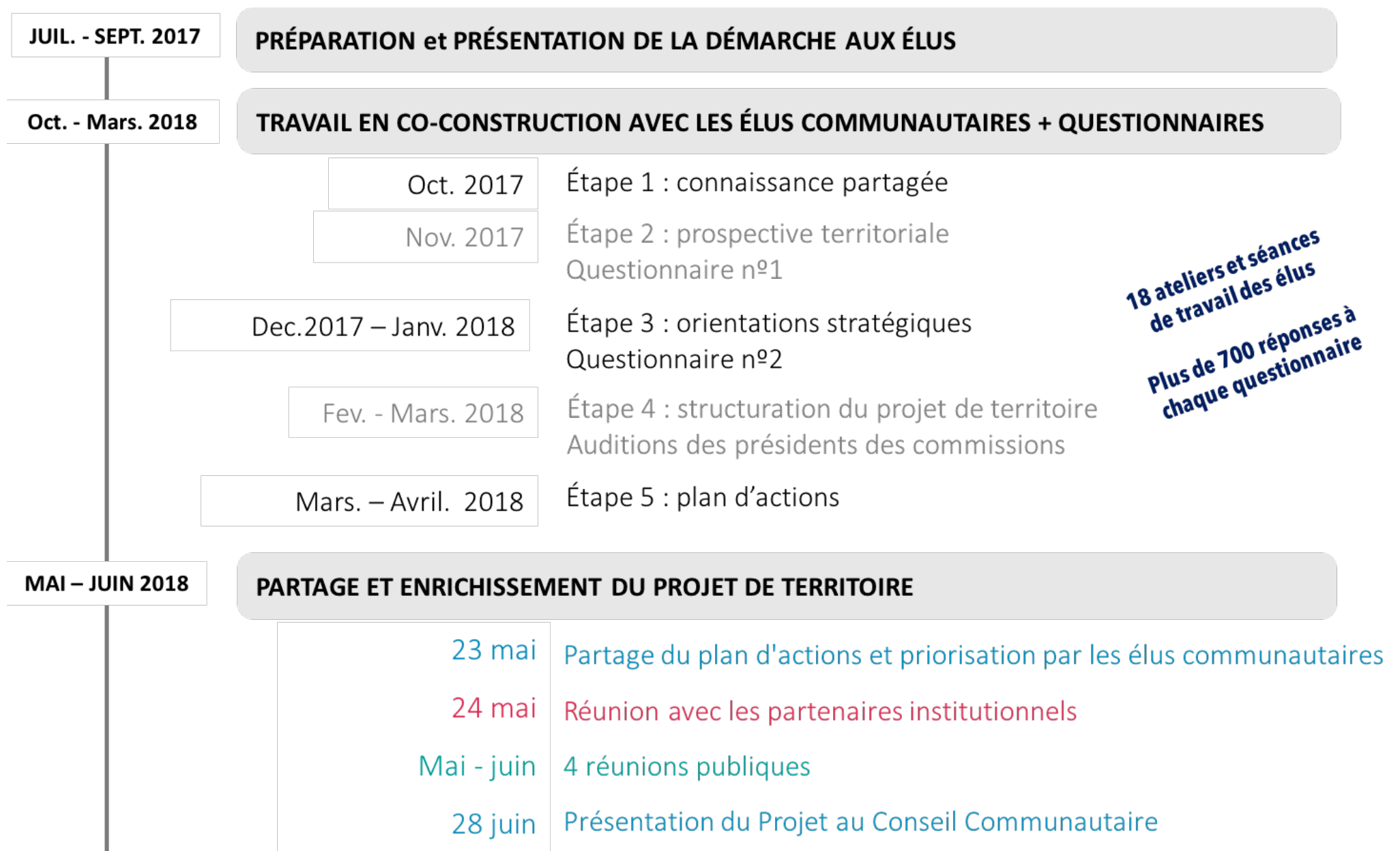
Contexte

- SDCI 1^{er} janvier 2017 : Alès Agglo passe de 50 à 73 communes
- 5^{ème} CA d'Occitanie et la 2^{ème} du Gard : 132 000 hab.

Objectifs de la démarche

- Créer une vision communautaire fédératrice et porteuse pour l'avenir de l'agglomération
- Travailler ensemble à la définition d'un projet commun et enrichir le Projet de Territoire de 2013
- Formuler un programme d'actions, cadre de référence des décisions d'investissement
- Effectuer le lien avec le travail en cours de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du projet de territoire

Rappel de la méthode



Projet de Territoire Alès Agglomération :

INNOVATION – AUDACE – IMAGE

DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Un Projet de Territoire c'est à la fois une ambition pour l'avenir et une traduction de cette ambition dans l'action.

L'ambition partagée par les élus d'Alès Agglomération à travers le Projet de Territoire est de **développer une dynamique collective d'innovation, d'audace et de promotion de l'image du territoire** pour lui permettre de valoriser ses potentiels et relever les défis auxquels il est confronté en ce début de 21ème siècle :

Soutenir le renouveau démographique avec l'accueil de nouveaux arrivants et le maintien des jeunes sur le territoire

- Renforcer les dynamiques économiques et développer l'emploi
- Moderniser le territoire : mobilités et habitat
- Conjuguer harmonieusement « attractivité » et « qualité du développement »
- S'adapter au changement climatique
- Construire de nouvelles solidarités territoriales et humaines

Le Projet de Territoire est construit autour de 3 axes stratégiques principaux :

- FAVORISER L'EMPLOI ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
- AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE
- DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS SOCIÉTALES ET TERRITORIALE

Structuration synthétique du projet de territoire

Axe 1 - Favoriser l'emploi et les activités économiques

Orientation 1.1 : Soutenir le développement des entreprises dans les domaines d'excellence

- Aider les entreprises du territoire à se développer
- Aménager terrains et bâtiments pour l'accueil et le développement des entreprises
- Soutenir l'innovation des filières économiques locales d'excellence
- Soutenir le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'emploi

Orientation 1.2 : Ancrer la transition vers un développement durable et investir de nouveaux domaines économiques

- Construire un « projet agricole alimentaire territorial »
- Pérenniser, valoriser la ressource forestière : sylviculture, bois énergie, chimie verte, bois d'œuvre
- Œuvrer à une transition énergétique accélérée : développer les EnR et les économies d'énergie

Orientation 1.3 : S'ouvrir aux métiers de demain, à l'ère numérique et digitale

- Développer des formations adaptées aux innovations technologiques, économiques, sociales
- Déployer un projet numérique innovant pour favoriser l'accès, l'apprentissage et les usages du numérique

Orientation 1.4 : Développer un tourisme de qualité, attentif aux singularités des Cévennes

- Structurer la filière touristique et promouvoir la destination Cévennes

Axe 2 – Améliorer la qualité de vie

Orientation 2.1 : Poursuivre la voie de l'excellence avec des dispositifs novateurs, accélérateurs de Culture et d'émotions

- Promouvoir les structures et l'offre culturelles qui participent à la notoriété d'Alès Agglomération
- Soutenir la création et la diffusion culturelles dans les communes et inciter à l'éclosion de jeunes professionnels de la culture

Orientation 2.2 : Développer un habitat adapté aux modes de vie contemporains

- Rénover et contribuer à rénover les logements anciens pour les rendre attractifs
- Assurer un développement urbain respectueux des identités territoriales
- Développer un habitat adapté aux nouveaux besoins des habitants (jeunes, familles, personnes âgées, personnes seules) et aux nouveaux modes de vie

Orientation 2.3 : Connecter le territoire aux grands réseaux d'échange et améliorer la mobilité interne

- Connecter Alès Agglomération aux grands réseaux d'échanges : A7, A9, TER, TGV
- Privilégier les transports en commun et les déplacements doux dans le plan de déplacements d'Alès Agglomération
- Contribuer au déploiement de la téléphonie mobile et l'internet haut débit en tous points du territoire

Orientation 2.4 : Mettre en valeur les patrimoines singuliers du territoire

- Protéger les grands paysages et le réseau des Gardons
- Entretien et rendre accessibles les patrimoines naturels et culturels
- Sécuriser la ressource en eau pour les usages domestiques, agricoles et industriels

Axe 3 – Développer les solidarités sociétales et territoriales

Orientation 3.1 : Connecter la jeunesse à son avenir

- Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi
- Faciliter l'accès des jeunes aux pratiques culturelles et sportives
- Favoriser la mobilité locale et internationale des jeunes
- Améliorer l'insertion sociale des jeunes

Orientation 3.2 : Promouvoir des services publics innovants, facilement accessibles pour tous en tous lieux du territoire

- Renforcer la présence des services aux publics et en faciliter l'accès à tous
- Réduire les écarts entre les territoires et améliorer les conditions de vie
- Orientation 3.3 : Renforcer l'équité territoriale et améliorer les conditions de vie
- Poursuivre l'action de la Politique de la Ville dans les quartiers éligibles : Alès, Anduze, La Grand Combe
- Mettre en œuvre le nouveau programme de renouvellement urbain

Orientation 3.4 : Organiser des coopérations ville, bourgs et bassins de vie dans une agglomération multipolaire

- Conforter Alès dans son statut de ville centre d'une agglomération dynamique et accueillante
- Revitaliser les centre-bourgs des Pôles de centralités secondaires définis dans le SCOT du Pays des Cévennes en lien avec l'action nationale cœur de ville

Programme d'actions priorisé

Axe 1 : Favoriser l'emploi et les activités économiques

Orientations	Programme d'actions
Orientation 1.1 Soutenir le développement des entreprises dans les domaines d'excellence	Aider les entreprises du territoire et les initiatives entrepreneuriales à se développer Actions priorisées <ul style="list-style-type: none"> • Aider à l'innovation et à l'expérimentation locales, notamment dans l'industrie, fer de lance du bassin alésien • Faire de l'agence Alès Myriapolis un lieu d'accueil unique des porteurs de projets et une Ingénierie technique et financière pour les entreprises dans une « Maison de la Région et des entreprises » Actions complémentaires <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place un réseau des entrepreneurs et acteurs économiques pour mieux mobiliser et valoriser les savoir-faire locaux
	Aménager des terrains et bâtiments pour l'accueil et le développement des entreprises Actions priorisées <ul style="list-style-type: none"> • Densifier les zones d'activités existantes, réhabiliter les friches industrielles, créer de nouvelles zones d'activités • Maintien et développement de la plateforme aéroportuaire d'Alès-Deaux (logistique, sécurité, tourisme, mobilités) Actions complémentaires <ul style="list-style-type: none"> ○ Définir une stratégie communautaire sur le foncier à vocation économique dans une complémentarité Nord/Sud : zones d'activités, zones artisanales, tourisme... ○ Créer des espaces alternatifs de type co-working (Tiers Lieux), fablab...
	Soutenir l'innovation des filières économiques locales d'excellence Actions priorisées <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des filières locales d'excellence : agro-alimentaire, sous-traitance industrielle, agri-ressources, services de proximité, mécanique et mobilités durables, tourisme, silver-économie Actions complémentaires <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des concours de projets d'entreprises pour promouvoir l'innovation : Alès Audace, Rural Audace... ○ Organiser et participer à des salons régionaux / nationaux / internationaux (ex. Rive - Rencontres Internationales Véhicules Ecologiques)
	Soutenir le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'emploi Actions priorisées <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et accompagner la création d'entreprises à but d'emploi - dans les domaines des services aux entreprises, circuits courts et filières agricoles locales, gestion et valorisation des déchets, réhabilitation du patrimoine ancien, silver-économie, économie circulaire et l'accompagnement des salariés – et contribuer à la réduction progressive du chômage • Créer une maison de l'économie sociale et solidaire avec des services et une ingénierie pour le montage de projets collectifs Actions complémentaires <ul style="list-style-type: none"> ○ Etendre la « plateforme de la mobilité » pour les déplacements sur le territoire, le soutien aux structures d'insertion économique et chantiers d'insertion et l'augmentation des clauses d'insertion dans les marchés publics
Orientation 1.2 Ancrer la transition vers un développement durable et investir de nouveaux domaines économiques	Construire un « projet agricole alimentaire territorial », des producteurs aux consommateurs locaux Actions priorisées <ul style="list-style-type: none"> • Aider la création de plateformes de regroupement et de transformation pour organiser des circuits courts • Soutenir la labellisation des produits locaux et la création d'une marque Cévennes • Mettre en place une politique foncière communautaire : repérage et protection des terres à valeur agronomique Actions complémentaires <ul style="list-style-type: none"> ○ Aider au regroupement de producteurs locaux pour répondre aux appels d'offres d'équipements collectifs ○ Favoriser le portage de foncier pour l'installation d'agriculteurs et la reprise d'exploitations ○ Mettre en place une ingénierie technique et financière pour des projets agricoles innovants ○ Promouvoir la consommation de produits locaux bio et issus de l'agriculture raisonnée dans les équipements locaux : écoles, hôpital, maisons de retraite... ○ Assurer la ressource en eau pour les usages agricoles (cf. orientation 2.4)
	Pérenniser, valoriser, gérer et renouveler la ressource forestière : sylviculture, bois énergie, chimie verte, bois d'œuvre Actions priorisées <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une politique globale pour la forêt dans le cadre de la charte forestière du Pays Cévennes : sylviculture, bois énergie, bois d'œuvre, chimie verte, plantation d'essences locales Actions complémentaires <ul style="list-style-type: none"> ○ Mobiliser et accompagner les acteurs de la filière vers une valorisation locale de la ressource bois pour plus de réalisations en bois local sur le territoire : porteurs de projets, forestiers, artisans, commande publique ○ Mettre en place une stratégie foncière rurale pour l'agriculture et la forêt en lien avec les documents d'urbanisme communaux ○ Soutenir des projets sylvicoles innovants : regroupements coopératifs, travaux forestiers pour l'agriculture, sylvo-pastoralisme, plantes aromatiques et espaces forestiers multifonctionnels ○ Améliorer la desserte locale pour permettre l'acheminement de la ressource (cf. orientation 2.3)
	Œuvrer à une transition énergétique accélérée : des ressources fossiles aux EnR et économies d'énergie Actions priorisées <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une démarche ambitieuse d'économies d'énergie : rénovation énergétique des bâtiments publics et privés, modernisation de l'éclairage public (LED), évolution de la flotte des véhicules de transport en commun vers des véhicules propres, éducation des populations... Actions complémentaires <ul style="list-style-type: none"> ○ Explorer de nouveaux modèles de montage et de cogestion locale de production d'EnR, accompagner le développement d'entreprises locales spécialisées et de coopératives ○ Inciter à la production d'EnR, par les producteurs publics et particuliers : géothermie, fermes solaires, ombrières pour les bornes de recharge électrique, toitures photovoltaïques, petit éolien, biomasse... ○ Susciter des filières industrielles pour produire des 4é/q6uipements et outils nécessaires à la transition énergétique, en appui sur les savoirs et savoir-faire du bassin alésien

Programme d'actions priorisé

Axe 1 : Favoriser l'emploi et les activités économiques

Orientations	Programme d'actions
Orientation 1.3 S'ouvrir aux métiers de demain, à l'ère numérique et digitale	<p>Développer des formations adaptées aux innovations technologiques, économiques et sociales</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none">• Susciter la création de formations : implantation d'un IUT, développement de formations supérieures courtes avec recrutement sur aptitudes (Bac +2 et +3) et de formations en apprentissage en mobilisant les entreprises du territoire et les filières d'excellence• Soutenir la création des formations sur mesure en lien avec les entreprises et les filières économiques locales d'excellence (mécanique sportive, arts du spectacle, agriculture et forêt, tourisme...) <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none">○ <i>Soutenir l'EMA-IMT pour la création d'un centre de prospection et de financement de thèses sur les métiers de demain</i>○ <i>Renforcer les partenariats sur la formation avec les territoires limitrophes : Pôle Métropolitain Nîmes Alès, Avignon...</i> <hr/> <p>Former les jeunes aux métiers numériques et digitaux</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none">• Soutenir la création de formations spécifiques aux métiers du numérique et à la fabrication additive (impression 3D) <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none">○ <i>Accompagner la création de lieux de formation dédiés : fablab, plateforme technique...</i> <hr/> <p>Déployer un projet numérique innovant pour favoriser l'accès, l'apprentissage et les usages du numérique</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none">• Poursuivre l'équipement des zones d'activités en Très Haut Débit• Créer des Espaces Publics Numériques mobiles et fixes et développer des services publics numériques pour les clients, les usagers et les citoyens du territoire <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none">○ <i>Créer une plateforme numérique unique des services publics d'Alès Agglomération accessible à tous dans les lieux d'accueil du public (mairies, Espaces Publics Numériques, office de tourisme, agences postales, points multiservices)</i>○ <i>Etendre des zones hot-spot WIFI dans toutes les communes d'Alès Agglomération</i>○ <i>Créer une chaîne télé numérique alimentée par des MOOC (cours en ligne) pour former les populations à l'usage des outils numériques et réduire la fracture sociale numérique</i>○ <i>Viser la mise à disposition des données des collectivités du territoire en open-data</i>
Orientation 1.4 Développer un tourisme de qualité, attentif aux singularités des Cévennes	<p>Structurer la filière touristique et promouvoir la destination Cévennes</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none">• Créer un pass « tourisme et culture » avec la mise en réseau des équipements touristiques et culturels du territoire• Développer l'Office de Tourisme communautaire et promouvoir la destination Cévennes dans les réseaux et influenceurs touristiques• Mettre en valeur le patrimoine cévenol (faïsses, petite hydraulique, châtaigneraie, drailles)• Créer des produits nouveaux (tourisme expérientiel, industriel, thermalisme/santé/bien-être, pleine nature, patrimoine alimentaire, séjours touristiques) : Rénovation des thermes des Fumades, projet de thermalisme équin à Euzet <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none">○ <i>Créer des voies vertes et pistes cyclables et poursuivre l'aménagement et la valorisation du réseau de chemins de randonnée</i>○ <i>Professionaliser les prestataires touristiques, la montée en gamme de l'offre et assurer une veille touristique pour s'adapter aux nouvelles demandes</i>○ <i>Identifier les sites d'accueil pour de nouvelles offres touristiques de qualité</i>○ <i>Développer la capacité d'accueil des « villes portes » pour la destination Causses Cévennes, en partenariat avec l'Entente Interdépartementale (UNESCO) et le Parc National des Cévennes</i>○ <i>Faire des artisans des ambassadeurs de la destination</i>

Programme d'actions priorisé

Axe 2 : Améliorer la qualité de vie

Orientations	Programme d'actions
Orientation 2.1 Poursuivre la voie de l'excellence dans les domaines artistiques et culturels	Promouvoir les structures et l'offre culturelles qui participent à la notoriété d'Alès Agglomération Actions priorisées <ul style="list-style-type: none">• Appuyer la dynamique générée par la présence de deux labels nationaux (Cratère, Pôle National Cirque), d'un festival international (Itinérances) et des musées comme levier de développement territorial (notoriété, tourisme, formation d'excellence...)• Promouvoir les manifestations culturelles pour améliorer leur visibilité au niveau régional, national voire international : information et communication / promotion Actions complémentaires <ul style="list-style-type: none">○ Accompagner le développement des structures culturelles d'envergure pour une irrigation coordonnée de leur action sur toute l'agglomération : maintien du soutien financier, aide à l'ingénierie○ Mobiliser des ressources supplémentaires du mécénat en s'appuyant sur la visibilité régionale, nationale et internationale○ Labelliser des écoles de musique et des écoles de danse en conservatoire à rayonnement intercommunal et les inscrire dans un projet pluridisciplinaire pour gagner en attractivité et mieux valoriser les ressources artistiques des labels <hr/> Soutenir la création et la diffusion culturelles dans les communes et inciter à l'éclosion de jeunes professionnels de la culture Actions priorisées <ul style="list-style-type: none">• Poursuivre la mise en œuvre de manifestations itinérantes au sein de l'agglomération avec la création de saisons décentralisées (cirque, cinéma, théâtre, expositions...) :• Soutenir les associations et compagnies pour les projets et événements d'intérêt communautaire Actions complémentaires <ul style="list-style-type: none">○ Développer la lecture publique par la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques de l'agglomération (carte unique...)○ Accompagner la mutualisation des moyens et des actions des communes d'un même secteur et l'action pour une offre culturelle de qualité○ Evaluer la création de cursus de formations pluridisciplinaires aux métiers des arts (Mont Cavala, Salto), en s'appuyant sur les écoles existantes et les équipements de renom
Orientation 2.2 Développer un habitat adapté aux modes de vie contemporains	Intensifier la rénovation des logements anciens pour les rendre attractifs Actions priorisées <ul style="list-style-type: none">• Création d'un guichet unique pour conseiller et aider les propriétaires occupants et bailleurs pour réhabiliter les logements et contribuer à éradiquer l'habitat indigne dans les communes• Favoriser la restructuration de logements pour adapter le parc aux besoins des ménages de petite taille, aux populations à revenus modestes, aux personnes âgées ou à mobilité réduite Actions complémentaires <ul style="list-style-type: none">○ Promouvoir les constructions avec des matériaux durables o Mettre en œuvre le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) (cf. orientation 3.8) <hr/> Assurer un développement de formes urbaines respectueuses des identités territoriales Actions priorisées <ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'intégration paysagère des constructions et l'amélioration de la qualité des espaces : charte paysagère Agglo-communes-promoteurs• Soutenir la préservation et l'aménagement d'espaces agricoles et naturels dans la première couronne, en cohérence avec le SCOT Actions complémentaires <ul style="list-style-type: none">○ Maîtriser les extensions urbaines et adapter les règles d'urbanisme au contexte local (rural, de montagne péri-urbain et urbain),○ Favoriser le renouvellement et l'intensification urbaine o Soutenir un programme de restauration et de sauvegarde de l'architecture historique <hr/> Développer un habitat adapté aux nouveaux besoins des habitants (jeunes, familles, personnes âgées, personnes seules) et aux nouveaux modes de vie Actions priorisées <ul style="list-style-type: none">• Favoriser la construction de maisons en partage pour personnes âgées, adaptées aux territoires (ex. multi-sites en montagne), habitat intergénérationnel et résidences services Actions complémentaires <ul style="list-style-type: none">○ Poursuivre et étendre l'action de l'OPHLM Logis Cévenols pour la construction de logements novateurs « sur mesure »

Programme d'actions priorisé

Axe 2 : Améliorer la qualité de vie

Orientations	Programme d'actions
<p>Orientation 2.3</p> <p>Connecter le territoire aux grands réseaux d'échanges et améliorer la mobilité interne</p>	<p>Connecter Alès Agglomération aux grands réseaux d'échanges : A7, A9, TER, TGV</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la finalisation avant 2030 de la 2x2 voies avec Nîmes et sa connexion avec l'autoroute A9 • Exiger l'amélioration de la connexion ferroviaire avec Nîmes et la future gare TGV Nîmes Pont-du-Gard à Manduel (cadencement, haltes gare de Nîmes Université et Vézénobres, troisième voie pour une connexion quai à quai TER dans la future gare TGV) <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Exiger l'amélioration des liaisons vers Bagnols-sur-Cèze et Avignon, élargissements ponctuels en montagne ○ Exiger un transport collectif performant entre Alès et Bessèges (phase 1 Alès – St-Ambroix par le rail avec création d'une plateforme multimodale à St-Ambroix , phase 2 poursuite vers Bessèges) ○ Etre force de proposition et de lobbying pour le maintien en activité de la ligne ferroviaire Nîmes– Clermont-Ferrand
	<p>Privilégier les transports en commun et déplacements doux dans le plan de déplacements d'Alès Agglomération</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les mobilités par un maillage territorial et intermodal : TC dont extension du réseau de navettes, transports à la demande, co-voiturage et parc relais • Développer les déplacements doux : voies vertes, pistes cyclables <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer la communication et l'information pour renforcer la visibilité, l'attractivité et l'usage des services de transport o Equiper le territoire en bornes solaires de recharge pour les véhicules électriques ○ Equiper le territoire en bornes solaires de recharge pour les véhicules électriques
	<p>Contribuer au déploiement de la téléphonie mobile et l'internet haut débit en tous points du territoire</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi d'un déploiement pertinent de la fibre par Orange et du programme Très Haut Débit par le Conseil Départemental du Gard en cohérence avec la stratégie de développement et d'aménagement du territoire <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Négocier avec les opérateurs privés pour le développement de la téléphonie mobile ○ Déployer le réseau d'intérêt public très haut débit d'Alès Agglomération « Illico » pour les entreprises et les professionnels
<p>Orientation 2.4</p> <p>Mettre en valeur les patrimoines singuliers du territoire</p>	<p>Protéger les grands paysages et le réseau des Gardons</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Viser le bon état écologique des Gardons et des cours d'eau en lien avec le Programme Général de la Ressource du SMAGE et le contrat de rivière • Actualiser et mettre en œuvre la charte paysagère (SCoT), la partager avec les communes et l'intégrer dans les documents d'urbanisme communaux <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Inciter à la structuration d'un réseau d'espaces naturels, agricoles et de parcs urbains sur la première couronne
	<p>Entretenir et rendre accessibles les patrimoines naturels et culturels</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recenser, valoriser les patrimoines bâti, naturel et immatériel (réseau Passeurs de Mémoire) <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser la restauration du patrimoine local en lien avec les chantiers d'insertion et les projets d'ESS : murs de faïsses en pierres sèches,... ○ Mettre en valeur, via le numérique, la collection minéralogique de l'Ecole des Mines d'Alès
	<p>Sécuriser la ressource en eau pour les usages domestiques, agricoles et industriels</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer de nouvelles ressources par l'incitation à la récupération des eaux de pluie dans les nouvelles constructions (réglementation d'urbanisme) et la réutilisation des systèmes ancestraux (faïsses, retenues collinaires...) • Sensibiliser les populations aux pratiques économes en eau : actions éducatives / écoles, pédagogie pratique / jardins familiaux (goutte à goutte, paillage) <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer le cycle local de l'eau par la végétalisation accrue des espaces minéralisés, le recépage de la ripisylve et la connaissance de la ressource ○ Améliorer la performance des réseaux, les aménagements et actions paysagères économes, la planification des horaires de pompages dans les nappes pour réduire leurs impacts ○ Poursuivre la mobilisation des partenaires financiers

Programme d'actions priorisé

Axe 3 : Développer les solidarités territoriales et sociétales

Orientations	Programme d'actions
<p>Orientation 3.1</p> <p>Connecter la jeunesse à son avenir</p>	<p>Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Susciter la création de formations : IUT, formations supérieures courtes avec recrutement sur aptitudes (Bac +2 et +3), formations en apprentissage en mobilisant les entreprises du territoire et les filières d'excellence, formations spécifiques aux métiers du numérique et à la fabrication additive (impression 3D), dans des lieux de formation dédiés : fablab, plateformes techniques... • Aménager des logements étudiants et pour jeunes actifs en cœur de ville d'Alès
	<p>Faciliter l'accès des jeunes aux pratiques culturelles et sportives</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un pass-culture jeunes incluant des facilités de déplacement et communiquer sur ses avantages auprès du public • Etudier la gratuité des transports en commun desservant les équipements sportifs et culturels pour les rendre plus facilement accessibles aux scolaires <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer une offre sportive accrue par le soutien aux associations (ex. sport féminin, sport étudiant) ○ Favoriser l'intégration des « cultures jeunes » dans les grandes institutions culturelles locales o Créer un prix Cabri d'Or Jeunes pour susciter les productions littéraires
	<p>Favoriser la mobilité locale et internationale des jeunes</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monter des séjours de coopération et d'échanges internationaux <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer « Mobil Job » : site internet mobile dédié à l'emploi
	<p>Améliorer l'insertion sociale des jeunes</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le montage des chantiers jeunes et des chantiers éducatifs <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser le recours amplifié aux services civiques et au parrainage ○ Créer un espace « écoute jeunes » et mettre en place une prévention spécialisée à l'échelle de l'agglomération
<p>Orientation 3.2</p> <p>Promouvoir des services publics innovants, facilement accessibles pour tous en tous lieux du territoire</p>	<p>Former les citoyens aux usages du numérique pour éviter la fracture sociale</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des Espaces Publics Numériques mobiles et fixes, et en assurer l'animation <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Créer une plateforme numérique unique des services publics d'Alès Agglomération accessible à tous dans les lieux d'accueil du public (mairies, Espaces Publics Numériques, office de tourisme, agences postales, points multiservices) ○ Créer un lieu communautaire de formation au numérique et une chaîne télé numérique alimentée par des MOOC (cours en ligne) pour former les populations à l'usage des outils numériques
	<p>Développer les pratiques sport, culture et loisirs</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer un réseau de cinéma itinérant et de plein air <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer la lecture publique par la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques ○ Adapter les infrastructures et stades sportifs à l'évolution des usages et adapter leur vocation pour optimiser leurs usages (ex. city stades) ○ Labelliser les écoles de musique et de danse en conservatoire à rayonnement intercommunal et les inscrire dans un projet pluridisciplinaire ○ Mettre en place une approche généraliste de type Office Municipal des Sports
	<p>Maintenir et développer l'offre de soins et services de santé</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des centres de santé multi-sites et maisons de santé • Développer les réseaux de santé : information / prévention / soins • Mettre en place des services spécifiques pour les personnes isolées <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser la mutualisation des locaux et la mise en place de services itinérants ○ Maintenir les établissements hospitaliers sur le territoire en promouvant et valorisant leur spécificité respective auprès de l'ARS : centre hospitalier d'Alès, centre hospitalier de Pontetils
	<p>Développer des services innovants</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la mise en place de services de mobilité pour les populations en milieu rural : transports à la demande, covoiturage... <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Étudier la mise en place de nouveaux services de garde pour favoriser l'accès à l'emploi

Programme d'actions priorisé

Axe 3 : Développer les solidarités territoriales et sociétales

Orientations	Programme d'actions
Orientation 3.3 Renforcer l'équité territoriale et améliorer les conditions de vie	<p>Poursuivre l'action de la Politique de la Ville dans les quartiers éligibles : Alès, Anduze, La Grand Combe</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none">• Amplifier les actions de réussite scolaire et éducative des enfants• Soutenir l'accès à la culture, aux activités physiques et sportives• Améliorer l'accès à la prévention et aux soins• Favoriser l'installation d'activités économiques dans les quartiers en politique de la ville <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none">○ Organiser la participation des habitants à la vie de leurs quartiers (gestion urbaine de proximité) <hr/> <p>Mettre en œuvre le Nouveau Programme National de de Renouveau Urbain</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none">• Accompagner la réhabilitation du parc privé de logements anciens dégradés et la poursuite de la requalification de logements sociaux <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none">○ Poursuivre la rénovation des faubourgs anciens et des îlots dégradés du centre-ville d'Alès : faubourgs du Soleil et de Rochebelle, Grand rue Jean Moulin et le renouvellement urbain engagé aux « Près Saint Jean » et aux « Cévennes »○ Mettre en valeur le Gardon dans la traversée des quartiers○ Développer un parc de logements du centre-ville d'Alès adapté aux besoins des ménages, notamment des personnes âgées o Ouvrir les quartiers et améliorer leur desserte en transports publics
Orientation 3.4 Organiser les coopérations ville, bourgs et bassins de vie dans une agglomération multipolaire	<p>Conforter Alès comme ville-centre d'une agglomération dynamique et accueillante</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none">• Soutenir la vitalité commerciale du « cœur de ville cœur de territoire » et mettre en place un moratoire limitant les permis de construire des enseignes de la grande distribution en périphérie• Maintenir et développer des services publics majeurs• Favoriser la nature en centre ville par l'aménagement des espaces publics <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none">○ Promouvoir le rayonnement des grands événements culturels artistiques et des équipements éducatifs○ Requalifier les entrées de ville d'Alès, l'entrée du quartier gare – pôle d'intermodalité - et de la rocade o Aménager des espaces publics à l'échelle d'une agglomération de 140 000 habitants <hr/> <p>Revitaliser les centre-bourgs des Pôles de centralité secondaire définis dans le SCOT du Pays des Cévennes en lien avec l'action nationale cœur de ville : Anduze, Saint-Jean-du-Gard, La Grand Combe, Génolhac, Brouzet-les-Alès, Vézénobres</p> <p>Actions priorisées</p> <ul style="list-style-type: none">• Réhabiliter/restructurer l'habitat• Améliorer l'accessibilité (stationnements, modes doux, ...) et la qualité des espaces publics <p>Actions complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none">○ Redynamiser/restructurer l'offre commerciale tout en soutenant les initiatives communales○ Développer des animations attractives○ Appuyer le maintien de services de santé dans les centres bourgs